



**U**n couple de paysans subit les remontrances du clergé à cause de ses vieilles superstitions païennes. Ils s'en tireront avec des jours de pénitence. Il en sera autrement avec les dissidents religieux, plus motivés, intellectuellement mieux armés, donc plus dangereux. Contre eux, puis contre les sorciers, l'Eglise développera, avec la complicité des pouvoirs politiques, un système de défense aussi efficace que dénué de scrupules. Elle utilisera les talents d'intellectuels fanatiques qui n'hésiteront pas à envoyer des milliers de personnes au bûcher.

## **D**e l'hérétique à la sorcière la trace sanglante des serial killers

**L'**appareil répressif qui a pourchassé les hérétiques puis les sorciers pendant des siècles s'appuyait sur une troupe d'intellectuels capable de libérer les tensions sociales et les transformer en violence institutionnelle à l'aide de narratifs posés comme vision obligatoire du monde.

A l'intérieur de ce système, ces *inquisiteurs*, que certains présentent aujourd'hui pudiquement comme d'innocents « enquêteurs », ont joué un rôle pivot. Voici trois exemples de ces personnages peu recommandables, qui ont jadis sévi sur les bords du Rhin.

## Les chasseurs d'hérétiques

Dans notre recherche sur les racines de la traque des sorcières, nous avons croisé plusieurs personnages qui se sont illustrés dans ces opérations et qui méritent qu'on examine leur cas. Il s'agit d'**Eckbert von Schoenau** (1120-1184), **Conrad von Marburg** (1180?-1233) et **Heinrich Kramer, dit Institoris** (1436 - 1505). Les deux premiers ont pourchassé des hérétiques, c'est-à-dire des dissidents, vrais ou supposés, en matière de religion. Avec le troisième, on entre de plain-pied dans la traque des sorcières. Disons-le d'emblée: contrairement à ce qu'entend dire le grand public, tout a commencé au Moyen-Age, et la Chasse aux sorcières y a ses racines. Ces trois personnages illustrent la férocité et le raffinement croissants des méthodes de traque.

### **Eckbert de Schoenau (1120-1184).**

**Eckbert** est né au début en 1120, dans une famille noble des bords du Rhin. Il a été un moment chanoine de St Cassius et Florent à Bonn.

Alors qu'il a la trentaine, en 1155, il entre au couvent de Schoenau où se trouve déjà sa soeur Elisabeth, connue pour ses visions qui ont en propre de confirmer à point nommé les positions de l'Eglise. Hélas pour lui, Elisabeth meurt en 1164.

### **Classer les mal-pensants**

L'année précédente, en 1163 se tient à Cologne un tribunal ecclésiastique, en l'absence de l'évêque, Rainald von Dassel. Ce dernier, et cela a son importance, est un ami d'Eckbert. C'est l'occasion pour ce dernier, de se faire remarquer par son habileté dans les débats avec les « hérétiques ». Jusque là, l'Eglise avait du mal à identifier et classer ses adversaires. Eckbert, lui, parvient à les *nommer*. Il recourt, pour ce faire, à des dénominations remontant aux premiers temps du christianisme. Il plaque donc sur la nébuleuse des dissidents les catégories suivantes : les *cathari*, les *catharistae* et les *cataphrygae*. Moyennant quoi, il passe désormais pour un spécialiste des hérésies, et le haut clergé le sollicite pour interroger les suspects.



**Elisabeth de Schoenau et Hildegarde de Bingen, deux visionnaires qui ont fait bénéficier Eckbert de leur notoriété, avant que lui-même couvre des méthodes de plus en plus abominables...**

Lorsque l'évêque revient dans sa ville, Eckbert lui transmet son Livre contre les Hérésies des Cathares (*Liber contra hereses katarorum*), qui devient une référence. En 1166, il est nommé à la tête de l'abbaye de Schönau.

### **Un bel exorcisme**

Sa soeur Elisabeth n'étant plus de ce monde, Eckbert s'associe avec une autre célébrité de l'époque, Hildegarde de Bingen, connue comme mystique, visionnaire, poétesse, prédicatrice. Il obtient d'elle une vision qui précise que les hérétiques sont effectivement des cathares, en clair, que son propre classement est solide.

En 1169, entre le 2 février et Pâques, Eckbert organise avec Hildegarde un spectacle étonnant, dont le déroulement a été conservé par le successeur d'Eckbert, Emecho. Devant le peuple rassemblé, on amène une femme « assaillie par le diable », en fait une faible d'esprit du nom de Sigewize. Par ses prières, Hildegarde l'exorcise, tandis qu'un prêtre interroge le démon et interprète ses paroles confuses.



**L'exorcisme de Sigewize. Un bel exemple de manipulation des foules au XII<sup>e</sup> siècle...**

On ne peut s'empêcher de penser à la Pythie de Delphes, au beau temps de la Grèce antique. Elle rendait ses oracles par des grognements, et la version claire était fournie par des « prophètes », littéralement « ceux qui parlent à la place de ».

On sait depuis peu de temps que ce religieux qui interprétait les gromellements de Sigewize n'était autre qu'Eckbert en personne. Or, au cours de l'opération, le démon se met à dénoncer les « cathares » présents à Mayence, à donner leurs adresses. C'est la seule fois où le Diable livre des hérétiques ! Ce n'est donc pas lui qui se manifeste, mais la volonté divine.

Ces cathares sont 40. Le démon indique même où ils ensevelissent leurs morts. Devant le tribunal ecclésiastique, les suspects n'avouent pas leur hérésie, mais notre Eckbert démontre une fois de plus sa maîtrise de la question.

Un manuscrit dit de Dendermonde a conservé la substance du « message » de la malheureuse Sigewize. On y trouve l'explication du mot *cathare*. Ils sont pareils au chat (*cattus*), pratiquent l'inceste et la fornication. Les enfants nés de ces unions sont tués, brûlés et leurs cendres servent à des opérations magiques qui permettent de trouver des trésors et de la nourriture déposés par les démons. Ces gens sont donc hors-humanité.

Par ce grand spectacle, il aura réussi à rallier la population contre les hérétiques et à justifier la persécution en établissant leur inhumanité et leurs liens avec le Diable. La réussite de l'opération ne peut s'expliquer que par une étroite collaboration entre Hildegarde, Eckbert et les autorités ecclésiastiques.

Lorsqu'Eckbert rend son âme (*sic*) à Dieu le 28 mars 1184, il est à la tête de l'abbaye bénédictine de Schoenau, où il était entré en 1155.



### **Conrad de Marbourg (1180/1200-1233)**

Conrad de Marbourg est un prêtre de l'ordre des Prémontrés. Aucun élément biographique n'existe sur ses origines, ce qui impliquerait qu'il soit d'extraction très simple. Ses contemporains l'appellent *magister*, montrant qu'il eut une formation universitaire, probablement à Paris ou Bologne. Il est décrit comme un homme d'une grande éloquence, très bon théologien, défenseur zélé de la pureté de la foi catholique et menant une vie ascétique.

#### **A l'ombre de Sainte Elisabeth**

En 1212, on le trouve à Strasbourg, où il participe à la traque des hérétiques. On arrête 80 personnes, et Conrad touche la moitié de leurs biens confisqués par le fisc.

En 1225, la carrière de Conrad se relance grâce à Elizabeth de Thuringe, la future sainte Elizabeth de Hongrie. Lorsque son mari, le landgrave de Thuringe, part en croisade et ne revient pas, ses frères

essaient de s'emparer de ses biens, ce dont son confesseur, Conrad, les empêche. Il s'attire ainsi la confiance de la landgrave. Cette dernière est en proie à une religiosité qui la pousse à faire l'aumône, mais aussi à s'humilier, et se martyriser. Conrad encourage cette tendance et la flagelle souvent. Elle finit par mourir à 23 ans. C'est Conrad qui en 1231 est chargé d'examiner les témoignages relatifs à sa vie ensuite écrit le récit de sa vie.



**Conrad protégeant de son manteau Elisabeth de Thuringe. Vitrail de l'Eglise de Marbourg.**

### **Partie de chasse en Rhénanie**

En 1227, alors qu'il est écolâtre à Mayence, il est nommé commissaire pontifical en Rhénanie. En 1231, Grégoire IX met en application sa constitution *Excommunicamus* instituant l'Inquisition médiévale. Il confère à Conrad le titre d'inquisiteur, qu'il est le premier à porter en Allemagne. Le pape le dispense de suivre les obligations de la procédure canonique (*te a cognitionibus causarum habere volumus excusatum*) et l'autorise à procéder au mieux contre les

hérétiques, mais en respectant les décrets papaux.

La chronique de Worms rappelle comment il a lutté contre les hérétiques.

« Dans les années 1231 et 1232, sous l'empereur Frédéric II, on a brûlé à Worms et dans les environs beaucoup de gens comme hérétiques. Et cela s'est déroulé de la manière suivante.

Il y avait un Dominicain du nom de **Conrad Dorso**, lequel avait un jeune disciple appelé Johannes. Il était paralysé et avait la vue basse, et c'était un grand fripon. Ils firent croire qu'ils connaissaient bien les hérétiques, et commencèrent à en brûler quelques uns qui le méritaient. Ils se faisaient ainsi une réputation. Mais par la suite, ils s'en sont pris à des gens pieux et hérétiques, comme cela se présentait, sans faire de différence.

Afin que leur affaire prenne de l'ampleur et dure, ils se sont associé un moine, en l'espèce frère **Conrad de Marbourg**, qui était le confesseur de Sainte Elisabeth. Ils ont ensuite impliqué les autorités temporelles, en leur octroyant leur part sur les gens qu'ils brûlaient comme hérétiques.

Pour cette raison, les seigneurs temporels les ont bien soutenus : ils les conduisaient dans leurs villes et leurs bourgades, les y laissaient brûler les hérétiques et prenaient les biens. Beaucoup de gens pieux et innocents ont donc perdu la vie en raison de leur fortune ».

L'exécution d'hérétiques apparaît ici pour la première fois comme une méthode pour se remplir les poches. Elle le restera quand il s'agira de chasser les sorcières.

À la demande de l'inquisiteur, le pape édicte en 1233 la première bulle de l'histoire contre les sorcières, *Vox in Rama*. Il y décrit une réunion d'hérétiques qui finit comme orgie sous la présidence du Diable. Il s'agit de présenter les dissidents religieux comme des complices de l'enfer et de les exclure de l'humanité commune par leur sexualité déviante.



**Reconstitution du tribunal de l'Évêque de Strasbourg vers 1230. La scénographie date de la reprise des persécutions, après 4 ans de brouille avec le bras séculier. C'est à ce moment que Conrad von Marburg sévit à Strasbourg.**

Conrad garde à ses côtés le dominicain Conrad Dorso et Jean le Borgne. Il s'appuie sur les « témoins synodaux », des clercs chargés de dénoncer l'hérésie pour permettre à la procédure de s'ouvrir. Ses deux assistants sont des ignorants fanatiques, inaptes à cette tâche. Conrad prend pour argent comptant les déclarations des suspects, et sur la foi de ces accusations, enchaîne les arrestations pour hérésie, sans chercher à vérifier l'exactitude des accusations portées. Les accusés peuvent soit confesser leur faute et se retrouver avec la tête rasée en guise de pénitence, soit protester de leur innocence, au risque d'être jugés hérétiques non repentis, et livrés au bras séculier pour finir sur le bûcher.



Heinrich III von Sayn

### Un coup trop loin...

Il s'en prend même à la haute noblesse, en particulier le comte Henri III de Sayn, qu'il accuse d'hérésie luciférienne. Sayn fait appel à l'archevêque de Mayence, qui convoque pour le 25 juillet 1233 un synode pour vérifier les charges pesant contre le suspect. Les évêques et les nobles présents au synode voient l'activité de l'inquisiteur d'un mauvais œil. Celui-ci, incapable de prouver ses accusations contre le comte Henri, voit que le vent tourne et reprend le chemin de

Marbourg. En cours de route, le 30 juillet 1233, il meurt avec son complice, le franciscain Gerhard Lutzelkolb dans une embuscade, massacré par des chevaliers sans doute proches du comte Henri. Dorso est tué près de Strasbourg par un noble Mühlenheim dont il a fait condamner le frère. Johannes le Borgne est pendu à Fribourg. *Sic transit...*



## Heinrich Kramer, dit Institoris (1436-1505)

### Les débuts de la carrière de Kramer

Institoris, dont le nom véritable est Heinrich Kramer, est né aux environs de 1430 dans la ville d'Empire de Sélestat. Sur les premières années de sa vie, on en est réduit aux suppositions. Il semble qu'il a fréquenté la fameuse école latine de la ville, berceau de l'humanisme local. Vers 1445, il entre aux Dominicains à Sélestat ou à Strasbourg.



Heinrich Kramer  
vers 1490 ?

### Le bûcher de Reiser

Selon ses propres paroles, Kramer a servi de confesseur en 1458 à Friedrich Reiser, brûlé à Strasbourg. Il s'agissait d'un prédicateur vaudois en cheville avec les hussites, qui s'était fait prendre à Strasbourg alors qu'il prêchait dans le cellier municipal. Kramer était donc déjà prêtre et collaborait avec l'inquisition. Il semble qu'il a

séjourné à Rome en 1460. Entre 1467 et 1470, il participe en Bohême à la lutte contre les Hussites.

## De puissants appuis

La carrière de Kramer a bénéficié de puissants appuis. Ainsi le 15 juin 1474, le chapitre général des Dominicains suspend une peine de prison qui le menaçait pour avoir insulté l'empereur Frédéric III dans un sermon et en avoir diffusé le contenu. Il est non seulement acquitté, mais apparaît désormais avec les titres de *artium magister* et *theologie lector*, ce qui suppose qu'il avait auparavant fait des études de philosophie, sans pourtant obtenir le titre de *doctor theologie*. Au moment où il échappe à la prison, on pense à lui conférer le titre de *praedicator generalis*, titre qu'il ne devait pourtant pas porter par la suite. Par contre, il devient *magister theologie*.

Il est ensuite mêlé à une dispute avec ses frères dominicains de Sélestat, Burckard Bruckslegel et Iodokus Furt. Le prieur des Dominicains de Bâle doit intervenir pour mettre fin au conflit. Cet épisode n'entame en rien la protection dont il jouit à l'intérieur de son ordre. Au contraire, il obtient ses entrées à la Curie au cours de son séjour à Rome.

Après son retour dans l'Empire, on le retrouve en automne 1475 à Trente, occupé à alimenter un dossier à charge dans un procès pour crime rituel contre des **juifs**. Peu après, il semble qu'il ait participé à un autre procès pour crime rituel à Ravensburg. Il revient ensuite à Trente, au plus tard en janvier 1476 à Trente pour pousser les juifs, condamnés entre-temps, à la conversion et au baptême. Il retourne ensuite à Rome pour se consacrer à ses études de théologie.

Le 13 mars 1478, nouvelle marque de confiance du Pape. **Sixte IV** le nomme **inquisiteur** pour tout le sud du Saint-Empire (*per totam Alamanniam superiorem*). Il est donc en charge de la chasse aux hérétiques pour l'Alsace, la Suisse alémanique, l'Autriche antérieure, la Bavière et la Bohême. Le 13 décembre 1479, le général des Dominicains Leonardus de Mansueti fait de lui un docteur en théologie. Kramer revient en Allemagne, et a peut-être été impliqué dans l'expulsion des **juifs de Sélestat** et d'autres villes impériales, ainsi que dans des procès en sorcellerie en Alsace, en Lorraine et au Luxembourg. Mais il n'existe pour cela aucun indice.

Au cours de l'été 1480, en tant qu'inquisiteur et en application du *Directorium Inquisitorum* de Nicolau Eymerich (1376), il intervient contre un chanoine de Saint Moritz et de pieuses femmes d'Augsbourg, qui s'étaient rendues suspectes d'hérésie par leurs fréquentes com-



**Sixte IV confronté aux conciliaristes soutient jusqu'au bout un homme comme Kramer, fidèle à l'autorité papale**



munions. L'affaire a heureusement tourné court, l'inquisiteur n'ayant pu prouver l'hérésie.

Kramer a mieux réussi comme polémiste contre les **conciliaristes**, qui soutenaient le pouvoir des conciles contre celui du Pape. En 1482, il termine à Sélestat son pamphlet contre Andreas Zamonetic, ancien archevêque de la Krajina. et qui avait tenté de 1482 à 1484, de relancer un concile à Bâle. Or, Kramer était un défenseur acharné du pape. A la même époque, il est convoqué à Rome pour répondre de l'accusation de détournement d'indulgences. Non seulement il s'en tire, mais devient prieur et vicaire du couvent de Sélestat, et Sixte IV accorde à ce dernier une indulgence plénière de 3 ans que pouvaient obtenir tous les visiteurs, et qui devait financer la lutte contre le conciliarisme et la sorcellerie.

Dans les années 1481 - 1486, Kramer a effectivement mené des procès en sorcellerie dans les diocèses de Bâle, Strasbourg et Constance. Il a pu pour cela compter sur l'assistance de l'ordre des Johannites, en la personne de Rudolf de Bade. Il avait également obtenu du pape la création d'une confrérie sous la direction des inquisiteurs. Ce groupe devait prêcher en continu et appuyer localement les inquisiteurs, notamment par des dénonciations.

On connaît assez bien ce qui se passe fin 1484 à Ravensburg. Pour lancer un procès en sorcellerie, Kramer profite d'une **grêle** violente qui a ravagé toute la zone, et dont il a été informé par son relais local, le notaire de l'inquisition, Johannes Gremper.

Il arrive muni de bulles papales, dont il fait afficher des copies sur les portes des églises. Puis, plusieurs jours de suite, il prêche, appelant la population à la dénonciation de « sorcières ou infidèles » (*hechsen ald unholde*). C'est un succès : les dénonciations affluent et sont enregistrées sous serment. Puis Kramer prend du recul et laisse aux tribunaux laïques le soin d'instruire les procès. Des femmes sont emprisonnées, dont 4 seront relâchées après le départ de Kramer, mais deux vont mourir sur le bûcher.

Il semble que dans cette affaire, l'inquisiteur se soit heurté à des opposants dotés d'une formation juridique. C'est aussi à ce moment que se place l'épisode tragi-comique du démon dans le four à pain. Des gens de la Cour de l'archiduc font croire à Kramer que le four du château est hanté par un démon et qu'on l'entend y faire du bruit. Il s'y rend avec un servent de messe, exorcise l'endroit et le fait asperger d'eau bénite. Le rôle du démon avait été joué par le cuisinier. Kramer est ridicule. L'évêque local Gölser le considère d'ailleurs comme infantile du fait de son âge (*chindisch per senium*) et recommande qu'il retourne dans son couvent.

Entre temps, Sixte IV est mort le 12 août 1484. Kramer ressent le besoin de faire renouveler sa commission par son successeur. Le voici à nouveau en route vers Rome.

Le 5 décembre 1484, le nouveau Pape, **Innocent VIII**, promulgue la bulle dite *Summis desiderantes affectibus*, qui renouvelle à Kramer et à son collègue Jakob Sprenger leurs pouvoirs d'inquisition pour les diocèses de Mayence, Cologne, Trêves, Salzbourg et Brême. Le texte énumère tous les fléaux qu'il convient d'attribuer aux sorciers et sorcières, et qui sont donc de la compétence de Kramer. Le but de ce délire est clairement de créer, concurremment au pouvoir des juges laïques de l'archiduc Sigismond, un champ de compétence pour



**Innocent VIII**  
(1484 -1492)



L'épisode du four à pain. Gravure chez Molitor, *De Lamiis*, 1491. En scène: Heinrich Kramer, l'évêque Gölser, l'archiduc Sigismond, de servant de messe et le cuisinier...

l'inquisiteur.

Entre juillet 1485 et février 1486, Kramer, muni de ces recommandations, va tenter de lancer des procès à Innsbruck. Il est reçu par Georg Gölser, évêque de Brixen. Pendant plus d'un mois, il fait interroger une cinquantaine de suspects pour finalement se concentrer sur 7 personnes. Le procédé alarme l'archiduc Sigismond, qui demande à l'évêque de faire surveiller l'affaire par un commissaire épiscopal. Le 29 octobre, le tribunal se réunit. Face à la tournure que prend son déroulement, une pause a lieu, censée permettre à l'inquisiteur de mettre ses questions en forme. Alors se présente un avocat, sans doute recruté par l'évêque, qui dénonce des vices de forme et arrête la séance. Le commissaire épiscopal va jusqu'à demander l'arrestation de Kramer.

L'archiduc fait parvenir à Kramer les traditionnels cadeaux de départ. Malgré cette invitation à déguerpir, l'inquisiteur ne se reconnaît pas comme battu, et ne quittera le diocèse qu'en février 1486, sous la pression massive de l'évêque.

Dépité, il rentre en Alsace et la même année, publie le **Maillet des Sorcières** Heinrich Kramer et Jakob Sprenger sont généralement présentés comme coauteurs, pourtant depuis 1484-85, ils sont en conflit, et les éditions du *Malleus* ne mentionnent pas Sprenger avant 1519.

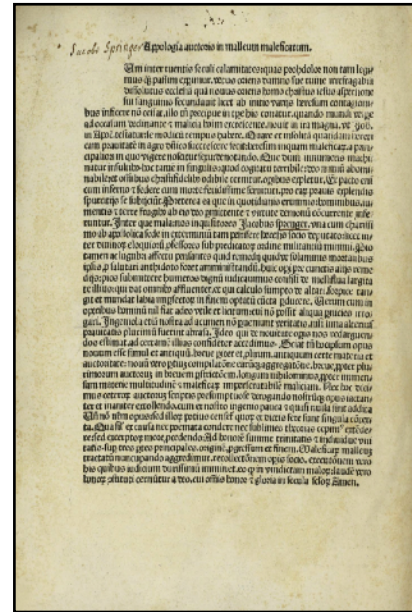
En 1491, Kramer rédige le *Malleus Maleficarum de Nuremberg*, un manuel de procédure très abrégé en latin et en allemand, destiné aux juges laïques. Il s'y vante d'avoir déjà jugé et fait exécuter 200 sorcières. Dans les faits, à Nuremberg, ce traité n'a eu aucun écho. Contrairement à son souhait, les autorités de la ville se sont montrées plus que modérées dans la chasse aux sorcières.

En 1496, il fait imprimer 36 sermons sur l'eucharistie et d'autres thèmes. Dans ce *Tractatus varii cum sermonibus plurimis contra quatuor errores novissime exortos adversus divinissimum eucharistiae sacramentum*, il s'en prend aux prédicateurs « dangereux et incultes » qui ne croient pas encore à la réalité de l'action des sorcières, de ces femmes « superstitieuses que le commun appelle les *Unholden* ». Ces hommes ne voient pas non plus les œuvres des mages et des sorciers (*magorum et maleficorum opera*), alors que pas un village n'en est épargné.

Pour rappeler sa fidélité sans faille au Vatican, il publie en 1496 un *Opusculum in Errores Monarchie*, où il réaffirme la supériorité du Pape sur l'Empereur et mentionne des *moderni heretici*.

En janvier 1500, le pape Alexandre VI le nomme nonce et inquisiteur pour la Bohême et la Moravie, où il doit combattre les hérétiques, les magiciens et les sorcières. Dans sa dernière publication, en 1502, il s'en prend encore à ceux qui nient l'action de la sorcellerie. A ce stade, il considère les vaudois et les sorcières comme des signes avant-coureurs de l'Apocalypse.

Heinrich Kramer finit par rendre l'âme à Olmutz ou Brunn en 1505.



**Le Malleus Maleficarum, édition 1486, chez Peter Drach**

**Pierre Jacob**



## Pour en savoir plus

AMMANN, Hartmann, « Der Innsbrucker Hexenprocess », *Ferd. Zeitschrift, Veröffentlichungen des Tiroler Landesmuseum Ferdinandeum*, Innsbruck, III. Folge, 34 Heft, 1890, p. 1-87

BAPST, Edmond, « Les sorcières de Bergheim », *Monographies des villes et villages de France*, Paris, 2015.

FOLLAIN, Antoine, SIMON, Maryse, *Sorcellerie savante et mentalités populaires*, Strasbourg, 2013

HAVET, Julien, « L'hérésie et le bras séculier au Moyen-Age jusqu'au treizième siècle », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1880, T.41, p. 488-517.

JEROUSCEK, Günter, « Zur Psychologie des Hexenjähgers », *Gewalt und ihre Legitimation im Mittelalter*, Symposium des Philosophischen Seminars der Universität Hannover, 2002, p. 113-137

ROEHRIG, Jacques, *L'holocauste des sorcières d'Alsace*, Nuée Bleue, 2011.

STOKES, Laura, « Prelude: Early Witch-Hunting in Germany and Switzerland », *Magic, Ritual and Witchcraft*, Col. 4, number 1, Summer 2009, pp. 54-61. Pennsylvania Press.

*The Malleus Maleficarum of Heinrich Kramer and James Sprenger*, translated with an introduction, bibliography and notes by the reverend Montague Summers, ed. J. Rodker, 1928. <https://archive.org/details/b3136245x/page/n9/mode/2up>

« Eckbert von Schönau », *Deutsche Biographie*, <https://www.deutsche-biographie.de/gnd100940374.html#ndbcontent>

